



Gestionnaire de base

fiche métier

PASSIONNÉ / EXPERT / PÉDAGOGUE

Le gestionnaire de base est généralement un éducateur sportif d'une activité de pleine nature. Le gestionnaire de base devra être à même de gérer plusieurs missions :

< **Enseigner une discipline sportive** - Un éducateur sportif enseigne sa ou ses disciplines de prédilection à différents publics tout en veillant à leur sécurité. Il observe et corrige les gestes et les postures, fournit les indications techniques pour que chacun progresse. Qu'il propose des séances récréatives ou des entraînements visant la performance, il s'adapte toujours aux caractéristiques de ses élèves (niveau sportif, âge, motivations...).

< **Animer, coordonner une équipe d'encadrement** - Il est en charge de la répartition de travail des encadrants et l'élaboration des plannings d'activités.

< **Gérer la structure** - Gestion financière des activités, gestion du personnel, gestion du matériel, gestion administrative.

Qualités essentielles requises

Savoir : Connaissances réglementaires et législatives des activités.

Savoir-faire : Grande compétence technique dans son activité – Savoir organiser et gérer son travail et son équipe.

Savoir-être : A l'écoute – Patience – Autorité – Bonne capacité de gestion.

Débouchés et employeurs

Travailleur indépendant : Gérant d'une structure privée d'activité de pleine nature (école de voile indépendante – base privée multi-activité...).

Salarié : Associations sportives – Collectivités territoriales – Organismes de tourisme...

Salaire

Salaire de départ : Environ 1 600 € brut.

La rémunération varie selon **les compétences et l'expérience**.

Évolution professionnelle

D'un éducateur sportif spécialisé, le gestionnaire de base sera progressivement amené à diriger une structure puis éventuellement un groupement d'activité. L'évolution des expériences acquises peut lui **ouvrir des portes dans diverses administrations : ligue, collectivité territoriale, fédération...**

Formations et diplômes

Cursus principal : **DES JEPS d'une spécialité sportive de pleine nature** (niveau II). La formation se déroule en **alternance** (entre l'organisme de formation et l'entreprise). La durée de la formation est déterminée en fonction de l'expérience et des compétences acquises.

Cursus alternatif : Licence STAPS

Organismes de formation

Coût moyen de la formation : Environ **8 000 €**. Aides au financement possibles, après étude individualisée du demandeur (statut, âge...). Possibilité de signature de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.

Organismes de formation :

- ENVSN : école nationale de voile et des sports nautiques
- Ligues sportives impliquées dans la formation
- Organismes privés de formation
- Universités

Exemple du gestionnaire de base de voile (DES JEPS Voile)

Exigences préalables :

- Être titulaire du PSC1 ou son équivalent
- Attestation de réussite parcours natatoire
- Attestation de participation à 6 épreuves de compétition, dont au moins une de niveau équivalent au grade 4 et une équivalence au grade 3 de la FFV
- Une attestation de niveau de performance pratique du DTN
- Pouvoir justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole d'encadrement d'une équipe de moniteur ou d'entraîneur
- Pouvoir justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole dans la conduite d'actions d'entraînement
- Pouvoir justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole dans la conduite d'actions de formation de l'encadrement sportif de niveau IV

4 UNITÉS CAPITALISABLES DES JEPS VOILE (max 700h)

Les deux unités capitalisables transversales quelle que soit la mention

U.C.1 Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur

U.C.2 Être capable de gérer les ressources humaines et financières

Les deux unités capitalisables spécifiques à la mention

U.C.3 Être capable de diriger un système d'entraînement en voile

U.C.4 Être capable d'encadrer la voile en sécurité

STAGE EN ALTERNANCE EN ENTREPRISE (max 500h)

Ressources utiles

- **Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Rhône-Alpes** : www.rhone-alpes.drjcs.gouv.fr/

- **Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative** : www.sports.gouv.fr/